Dixième Année — N° 427 Eur Gwennek - Cinq Centimes Samedi 22 Février 1913

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Fondé en 1904
Directeur : JAFFRENNOU "Taldir"

ABONNEMENTS
payables d'avance
GAULE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Supplément périodique
GAULE. . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 7 —
Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts particuliers de la Bretagne
RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
payables d'avance
La ligne mesurée au lignomètre
Ann. et Récl., 4e p. — 0f. 25
— 3e — — 0 30
Chronique Locale — 0 50
En Echos. . . . . — 0 75
ON TRAITE A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

Ar « Pennou Breton »
GALERIE BRETONNE (9)

Dessin de Jac Pouez.

M. Léon Le Berre (Ab Alor)
Ancien Président des Gais Escholiers Bretons de Rennes
Rimeur en « brezonecq » et en « vieil françois »
Secrétaire en premier de la F. R. B.
Et chroniqueur quimpérois en cette gazette

Ar Brezonek er Skol

hervez ar Vugale o-hunan

NAOVED PRIZ

An dever. — An aotrou Inspektor Primaër a zo deut da ober eur weladen d'ho skol. Lakomp e c'houlenfe diganeoc'h ha c'houi a ve ali e ve diskel lenn ha skriva brezonek er skol, hag ouspenn histor hon bro Breiz.

Petra respontfec'h d'ezan ?

Pesort rezoniou a rofec'h d'an Inspektor evid difenn ho kaoz ?

Respont. — Mar a c'houlenfe an aotrou Inspektor Primaër diganin ha me a ve ali e ve desket lenn ha skriva brezonek er skol, hag ouspenn histor hon bro Breiz, a respontfenn d'ezan dioc'htu :

— Aotrou Inspektor Primaër ma na zepantfe ken diouthon me, a ve desket lenn ha skriva brezonek er skol, hag ouspenn histor hon bro Breiz, an dra-ze a vefe eun dra gret ; rag me zonj d'in na vefe netra bravoc'h ha kaëroc'h eget ar pez a c'houlennit diganin.

Bretoned vihan o lenn hag o skriva brezonek, lavaret d'in petra e vefe kaëroc'h eget an dra-ze en hon bro Breiz ?

Neuze ar Vretoned Vian a deufe da veza divezatoc'h gwir Vretoned, elec'h brema gant ar gallek e mer o kas ar brezonek hag ar giziou koz e maez. Ia, bemdez e welomp an dra-ze, siouaz, Bretoned deuz Breiz ha n'ouzont ket brezonek !

Feiz an tadou koz a zo dilezet e kalz plasou, ne n'em wisker ket mui e gwir Bretoned, ne weler mui nemed brugerien koz, ha bemdez an nombr a ia war viannad, an dansou a zo brema n'int mui hanval deuz ar re gwechall, deuz an noz ne chomer mui er c'horn an tan da gounta konchennou, divunadennou, ar iaouankiz a ia d'ar balidu, da gement koc'herez a zo tout, hag eno, siouaz, petra rent aliez ? Enem amuzi d'ho mod ive ha koll ho ene er blijaduriou fall. Ha petra zo kaoz d'an dra-ze ? Netra nemed ar gallek a daol e maez ar brezonek. Ha ma vefe desket lenn ha skriva brezonek er skol, netra deuz an dra-ze na errufe : gant ar brezonek ar Breton bihan a gafe ardou an tadou koz.

Ha perag ne vefe ket desket histor Breiz er skol ?

Breiz ne ket bet atao stag deuz ar Franz, setu perag Breiz n'euz bet eun histor a goste beteg roue Charlez VIII, petra bennag d'an amzer-ze hon bro Breiz a oa bet staget deuz ar Franz gant demei an dukez Anna gant ar roue. Ha piou euz ar Vretoned na vefe ket kontant da c'houzout histor kirius e vro binniget ?

Ia, kirius meurbed eo lenn anezhi. Breiz en deuz kuzet pell misteriou an drouized, ha tout o stal ; hag an taoliou-mein, ar vein-hir, a barlant d'eomp sklaër deuz an amzer goz. Goude ma oa bet kelennet ar bobl var ar relijion gristen, an dud a chenchaz, mez dalc'ha rent atao bepred ho giziou koz, ha setu aze perag beteg brema ar Vretoned a zo bet susperstisius.

Ar brasa tra zo bet e histor Breiz araog m'en deo bet staget deuz ar Franz, eo ar brezel a zo bet hanvet brezel Breiz. Ar brezel-ze a badaz tri bloaz varnugent hag a oa etre Yann Montfort, sikouret gant paotred Bro-Saoz, ha Charles de Blois, sikouret gant re Franz : eur gaër eo lenn ar resit euz ar brezel-ze.

Hag abaoue Charles VIII, e pelec'h o deus en em distinget ar muia eo epad ar Revolusion. Hanvet e oant bet ar Chouanted pegwir evit en em rasembli hi o doa kemeret evit sin iouaden ar Pen-Toud, hanvet e gallek *Chouette*.

Epad an amzeriou-ze, e weler ar brugerien kalonek, o fuzuil pe o forc'h houarn var o skoa, a drenv ar c'bleuiou o c'hortoz ar Bleuien.

A viskoaz hon bro garet Breiz he deuz gret tud a galon evit difenn ar vro hag hi enori.

An den en deuz delivret ar Franz deuz paotred Bro-Saoz, a zo eur Breton, Bertrand Duguesclin ; ar martolod Dugay-Trouin a oa ive eur Breton, hag ar barz Chateaubriant a oa eur Breton ive. Ar barz Brizeux a zo bet ar c'haner grasius euz hon bro Breiz : « O douar kerrek, a lavare he, en eur barlant deuz hor bro. O douar kerrek goloet a zero ! » Hen a lavar c'hoaz : « Deuz eno a ia var ar batimanchou brezel, martoloded Breiz Izel, » spont Bro Saoz hag evit gwir, bro ebet na ro kement a vartoloded d'ar zervich evel Breiz, ha ma ia soudarded nerzus d'ar zervich, a dra-zur eo soudarded Breiz.

Ar Vretoned a zo tud kalonek ha nerzus meurbed, tud n'ema ket o rer o krena en o bragou.

Neuze, evit achui, a dlefer diski lenn ha skriva brezonek er skol, hag ouspenn histor hon bro Breiz, ha n'heller nemed enori ha remersia an Taldired *(sic)* hag ar Varzed a zo o klask delc'hel ar brezonek er penn kenta ebarz hon bro Breiz, bro dispar evel a lavar ar c'hantik.

Viv' Breiz ! Viv' ar Vretoned ! Viv' ar brezonek !

Guillaume CAVARLÉ,
15 vloaz,
en Kervillou, Ponte-Kroaz.

La dépopulation française

Le Parlement étudie en ce moment plusieurs projets de loi ayant tous pour but de porter remède à ce que l'on est convenu d'appeler « le fléau de la dépopulation. »

Voila, certes, un bien gros mot, et il convient d'envisager en toute sincérité, sans se leurrer de phraséologie, ce qu'il y a réellement au fond du battage organisé depuis quelques années autour de cette maladie essentiellement franco-gauloise.

M. Bertillon a dit « qu'en 1912, la France a perdu une ville comme La Rochelle » (39.000 habitants.) C'est-à-dire que le chiffre global des décès a été supérieur de 39.000 aux chiffres des naissances.

Ainsi présentés, ces chiffres sont en effet affolants, et l'on envisage sans peine que de ce train en 10 ans il y aurait 400.000 Français de moins qu'aujourd'hui, qu'en 100 ans, la population aurait diminué de 4 millions d'âmes, et qu'au bout de 1.000 ans, exactement, il n'y aurait plus un seul Français !!

Voilà où nous mène la déduction tirée des chiffres rigides de M. Bertillon.

Mais en fait, la vérité est loin d'être aussi désolante, et il suffit d'y regarder d'un peu plus près, pour s'apercevoir de l'exagération, volontaire ou non, que commettent les Jérémies de la dépopulation.

***

Pour juger sainement de la situation, il faut savoir ce qu'est la France. Or, la France n'est pas ce qu'on l'on appelle une race autochtone : la France est une agglomération de races très différentes, fusionnées grâce à certaines conditions climatériques et géologiques réunies.

César, dans le *De Bello Gallico*, écrit il y a 2.000 ans, constatait que la Gaule était divisée en 3 régions distinctes : l'Aquitaine, la Gaule Centrale, et la Belgique. La majorité de la population était celtique, mais pas toute, ne l'oublions pas !

Lorsque César intervint d'abord, avec ses légions, pour protéger les Séquaniens, contre qui eut-il à lutter ? Contre les Germains d'Arioviste ! Oui, la Gaule était si peu peuplée, que des hordes de Germains s'étaient tout simplement installées sur les terres des Séquanes et des Eduens. Les Helvètes (de Suisse) préparaient eux aussi une grande émigration, destinée à se répandre dans la région du Rhône. César s'interposa.

Il écrit (De Bello Gallico, Livre I, VII) « Les terres, les façons de vivre, et les richesses des Gaulois avaient beaucoup d'attraits sur ces hommes féroces et barbares (les Germains), et l'on en compte à présent 120.000 dans la Gaule. »

Actuellement, en proportion du nombre des habitants, le nombre des étrangers, résidant en Gaule et qui fait si peur aux patriotes, n'est pas plus considérable qu'il y a 2.000 ans. Et les raisons qui les incitent à s'installer chez nous sont les mêmes qu'alors. Les Gaulois d'alors comme ceux d'aujourd'hui aimaient à vivre commodément : ils étaient riches, et ne se souciaient pas d'autre chose.

Quand César parlemente avec Arioviste, celui-ci lui répond hautainement :

« Est-ce que la Gaule appartient plus au peuple romain qu'à moi ? » (Livre I. § IX.)

Les Allemands de 70 ne tenaient pas un autre langage.

César passe : mais ses légions ont aimé le riche sol des Gaules : elles y ont fait souche. De l'Est, le flot barbare afflue aussi. Voici les Francs, voici les Goths, voici les Wisigoths, voici les Burgondes ! Que sont-ils, ces nouveaux venus qui s'installent en Gaule comme chez eux ? Des Germains. A l'Ouest, voici les Northmen qui s'emparent de la grasse Neustrie. Que sont ils ? Des Danes, des Suèves, des Saxons, c'est-à dire des hommes de race germanique. Au midi les Latins et les Maures essaiment.

Ainsi se peuplait la Gaule, ainsi devenait-elle la France. Ainsi se repeuple-t-elle aujourd'hui, insensiblement.

En quelle proportion le sang celtique circule-t-il en 1913 dans les veines d'un Français de France ? Qui pourra jamais nous le dire ? Et en toute sincérité comment peut-on supposer que la diminution de la natalité ne soit pas la conséquence pathologique de ces alliances de cent races et sous-races qui se « francisent » en peu de temps, grâce à des conditions climatériques et biologiques particulières ?

Car il est à remarquer que la *francisation* est acquise assez rapidement. Les naturalisés et leurs fils se proclament aussi Français que les autochtones. Et qui les contredira, puisqu'il n'y a plus, à vrai dire, de purs autochtones en France ailleurs qu'en Auvergne et en Armorique ?

Nous sommes tous, tant que nous sommes, ou nos aïeux avant nous, plus ou moins « devenus » Français.

Pourquoi contesterions-nous aux milliers de Belges, de Germains, de Suisses, d'Italiens, qui se fixent entre Dunkerque et Nice, entre Bayonne et Nancy, le droit de faire comme ont fait il y a 50 ans ou il y a 500 ans tous ceux qui se proclament les Français du XXe siècle ?

Dans 25 ans, il n'y aura pas de meilleurs Français qne ces nouveaux arrivés, n'est-ce pas M. Steeg ?

Tous les *Werner* seront devenus des *Garnier*, les *Vivlani* des *Vivien*, les *Reinach* des *Renac*, les *Klotz* des *Clausse*. La Gaule est toujours le vaste creuset où fusionnent et se mélangent les races indo-européennes.

***

Il est donc inutile, au sens de ceux qui connaissent l'histoire des migrations humaines, de chercher d'autre correctif à la dépopulation actuelle que celui qui se pratique en physique, et que l'on appelle, si je ne me trompe, la théorie des vases communiquants. « Ouvrez le robinet et le niveau d'eau s'équilibre dans les vases. » Le niveau de la population restera constant en France par l'apport des populations « barbares » qui s'affineront et se franciseront rapidement comme leurs aînées au contact policé des Gaulois.

Toutes ensemble ont fait, de pièces et de morceaux, cette France prospère, riche et intellectuelle, avant-garde de l'humanité pensante et où envient d'aller travailler, servir et s'enrichir le trop plein des familles nombreuses et pauvres des forêts allemandes et des landes bretonnes....

JAFFRENNOU.

Carnet d'un Exilé

Le 10 février, le journal Le Matin *publiait une nouvelle sensationnelle. Il rappelait d'abord que le grand chimiste anglais, sir William Ramsay, était parvenu, voici cinq ou six ans, grâce au radium, à transmuer du cuivre en lithium, démontrant que* « les éléments simples, l'oxygène, l'azote, le carbone, le fer, le cuivre, le lithium, le manganèse ou l'or n'ont tous qu'une même origine, que tous dérivent du même élément primordial ou de la même force, éther... ou électron. »

Et le journal annonçait que le savant venait enfin de créer, avec les ra-

---

Romant Gazeten "*AR BOBL*" 19

AN DIOU VUNTREREZ

GANT
Loeiz AR FLOC'H

E barr ar gwez, e disheol an deliou glas, an evned a gan a bep tu o c'hanaouennou kaera, hag er prajou trowar-dro, ar mesaerien a gan ar soniou a gane en o raok o zud koz. O ia, lavaret mat a rit, Breiz a zo eur vro eus ar re gaera zo er bed, ha sonjal a ran, ma vije red da Doue klask baradoz an douar, her c'hlaskefe e Breiz Izel.

Mes mall eo d'in echui va lizer, rak ar geginerez he deus sonet d'in evit diskenn da goania.

Deuit eta disul, ha bezit er gar da eiz heur deus ar mintin, hag an toucher a ielo d'ho kerc'hat.

(Célestine KERBROCHEC.)

Ar zadorn a deuas buhan, ha deus ar mintin, ar markiz, gwisket en e gae ra a gemere e Pariz eur billet evit Montroulez, rak an trein a gemere, an trein buhana, ne jom ket a zav dirag ar gar vihan eleac'h e tlie disken.

E Montroulez e lojas, hag antronoz vintin da eiz heur, e oa o pignat er wetur her c'hase d'ar maner. Eiz real a roas d'an toucher, eur binvidigez evit ar c'heaz den, rak ne ket an itron Kerbrochec eo a larde kalz e ialc'h d'ezan, daoust d'he milliounou.

— Ac'hanta, mignon ! ne livirit ket d'in penaoz ema ar bed gant an dud er maner !

An toucher koz, kenteliet gant an itron e vestrez a lavaras : « Mad-tre, mad-tre, aotrou ! »

— An dimezell n'he deus ket kalz a iec'hed, ne ket ta !

— Breman ema braoik, a drugare Doue, abaoue mema er maner. Mes pa oa o tond eus a Baris, e oa kastiz awalc'h, an ealig Doue.

— Ne zonjan ket e vije hi gwall evurus gant he mamm-goz, ha sonjal a ran e vije laouen o kaout eur goaz hag he c'harfe e gwirionez.

— N'oun ket evit lavaret netra d'eoc'h e kever ar poent ze avad, aotrou, rak re nebeud a gaoz em bevez outi, ha ne ouezan ket pe seurt eo he sonj.

— Piou eo he brasa mignoned dre aman, a gav d'eoc'h ? piou a welit o leina er maner an aliesa ?

— Va Doue ! labour em bije da gonta d'eoc'h, aotrou, rak meur a hini a vez o preda er maner, re goz ha re iaouank, ha me ne zellan nemed oc'h an arc'hant a roont d'in e gwerz-butun. Ne ran ket a forz piou a ra al lez d'ar benn herez, ha piou na ra ket. C'houi da vihana, aotrou, a zo unan deus ar re wella deuet, evit doare.

— Ah ! ne ouezan an dra-ze avad, paourkeaz den, mes ar pez a ouezan gwelloc'h, eo emaoun o vond da ober eun tamm lez d'ezi hirio da vad hag ive d'an hini goz, ha mar gallan dond-a-benn eus va zaol, e teufet d'am friko da Bariz, hein potr koz !

— Mar paeit va beach d'in aotrou, rak Pariz a zo pell ac'hann, fidandellik !

— Bet oc'h eno eur wech bennag ?

— Ia, araok ma oac'h-c'houi ganet, aotrou, rak bez e oan eno e bloavez Expozision 1867, hag evelse n'ho peus nemed gwelet pegeit zo abaoue !

— Ma ! dond a rafoc'h adarre, mar teuan a-benn eus va zaol, hag ho peach, hag ho poued epad eiz dez dioc'h renk, a vezo paet d'eoc'h ganen-me, rak tres eun den a zoare a gavan d'eoc'h.

— Ha ma ne ve nemedon-me, aotrou, o viret oazoc'h da zimezi gant va mestrez iaouank, ez oc'h sur d'he c'haout, ha mar gallan, e livirin d'ezi eur gerig mat evidoc'h, ne ra ket a groug.

— Brao ! brao ! pe hano peus ive ?

— Me vez great Glaoda ac'hanon.

— Brao ! brao ! Glaoda !

Setu ni a well d'ar maner, aotrou, ha breman e zaimp buhan, n'eus nemed disken ken ac'hann d'ar maner, hag abenn dek minuten, ar marc'h Laou a vezo tost d'e graou.

E gwirionez, dek minuten goude, ar markiz Kerelorn a oa dirag an or vras, oc'h azeuli, koulz lavaret an itron Kerbrochec hag he merc'h-vihan, deuet d'en ambroug e traon tereziou ar maner.

Goude beza bet er zal vras oc'h eva peb a vanne, an duchentil a deuas adarre da ober eun dro war an dachenn vras dirag dor ar maner, o c'hortoz ar wetur o c'hase d'an iliz e oant, evit klevet an oferen-bred. Eur c'hart-heur goude, Loeiz a oa azezet eta Mathilde er wetur, ha ne ouie dare pe heur e oa digouezet er bourk.

N'eus ket ezomm da lavaret e oa bet adarre ar markiz eur skouer a zantelez en iliz

Oc'h taol, e oa bet meur a gont, pa oa gant meren. Mes reit tout, kont Yvon eo a deue ato da uhela. An itron geaz ne c'helle ket kompren e c'halle Yvon kaout kalon awalc'h d'he laerez gant kementse a hardiziegez.

— Petra dalv d'eoc'h, itron, gouzout a rit pegen krenv eo ar garantez ! Hennez ar paotr ze, a zo eur c'hristen mad awalc'h, kouls ha pep hini ac'hanompni, nemed en devoa e dech fall, ha piou n'en deus ket. Hag an tech fall-ze, eo ar garantez a zouge d'eur grouadurez kaer. Ha marteze, piou a oar, o devoa great o daou gwasoc'h eget paouez. Neuze, kentoc'h eget mond da lavaret, d'he mamm ar pez a oa c'hoarvezet ganti, ar plac'h iaouank a gavas gwelloc'h tec'hout, Yvon, douetus bras a zentas outi, a asantas tec'hout asamez ganti, mond da guzat a bell bro, kentoc'h eget chom da ruia gant ar vez e Pariz. Mes penaoz tec'hout he barc'hant ? Penaoz skriva d'eoc'h evit goulen ouzoc'h dek mil lur, pemp mil lur, mil lur zoken ! Sonjal a rea ar pez em bije sonjet va unan, sonjal a rea, n'en dije bet diganeoc'h nemed gourdrouzou, rebechou re just, siouaz d'ezan. Hag en deus great, ar c'heaz den, ar pez em bije great va unan douetus, en deus kemeret aour el leach ma ouie e oa. En deus kemeret an aour-ze evel ma kemer ear paour dare da vervel gant an naoun, eun tamm bara. Eaz e oa d'ezan ober e laeronsi, n'en devoa netra da ober nemed mond en ho kampr, digerri dor an arc'h houarn, a oa dibrenn, hervez lavar ar c'hazetennou, ha krabanata ar billejou hag ar ialc'hadou aour, hag en hent gant e zousig muiakaret.

(Da heull.)

An advouladur a zo difennet.

yons X, et pour la première fois, un atôme. « Ce serait là un cas de naissance spontanée de la matière qui ne laisserait point de jeter quelque trouble parmi les philosophes et les métaphyciens. »

Mais voici que le 15 Février, le même journal signalait que dans le périodique Nature *un autre savant anglais, sir J. J. Thomson, discutait la valeur de l'expérience faite par sir William Ramsay et en signalait une cause d'erreur.*

Qui a raison ?

Il est certain que la première information ne pouvait surprendre outre mesure quiconque a eu quelque connaissance des travaux passionnants auxquels se livrent depuis quelques années d'illustres savants, et des nouvelles théories scientifiques auxquelles ces travaux ont donné naissance.

Il semble que peu à peu la lumière se fasse dans la nuit mystérieuse où nous nous agitons et où il me semble aussi que les initiés des civilisations disparues ont vu beaucoup plus clair que les savants de la nôtre.

Supposons que d'une part, des hommes possédant par tradition la sagesse antique, sont sortis du tombeau et qu'ils s'avancent vers nous à travers la nuit du passé ; que d'autre part, des hommes, nos contemporains, possédant par expérience, la science moderne, s'en vont, sans s'en rendre compte, à la rencontre des premiers. La jonction s'est opérée : les uns et les autres se font part de leurs connaissances totales. Je crois fermement que la science des uns est l'obligatoire complément de la sagesse des autres, qu'elles ne s'excluent en aucune façon, qu'elles fusionnent, au contraire, parfaitement.

J'ai été l'ami intime d'un homme qui n'était nullement au courant des dernières découvertes ou théories scientifiques. Il n'avait pas lu un seul ouvrage de Gustave Le Bon et savait tout au plus que les Curie avaient découvert le radium. Il savait cependant que les Druides, si l'on en juge par certains poèmes bardiques du Moyen-Age, connaissaient déjà le quatrième état de la matière. Mais cet homme était de la famille indestructible de ces grands initiés dont l'illustre maître Edouard Schuré a tracé la vie de quelques-uns des plus augustes représentants. Cet homme vécut d'une vie tout intérieure, tout au moins pendant ses dernières années. Il avait été mis — je ne sais au juste comment — sur une voie fertile en surprises et en découvertes. Il avait suivi cette voie, solitairement et sans cesse méditant. Il en était arrivé à une conception toute personnelle de l'Univers où rien n'existe qui ne soit soumis aux lois absolues de la solidarité cosmogonique.

Cet homme c'était Jean Le Fustec. Il occupa ses tout derniers jours à écrire un petit traité de cosmogonie, en langue bretonne, qu'il intitula : Aviel gouenn ar Vretoned, pe gouiziegez ar bed : *il le destinait à ses compatriotes, les Bretons bretonnants.*

Peut-être toutes les pages de cet opuscule ne sont-elles pas à publier, mais il en est quelques-unes qui ont à mes yeux toute l'importance d'une révélation ou tout au moins d'une découverte. Elles sont donc nécessairement d'actualité.

C'est comme un de ces représentants de la Sagesse antique dont je parlais tout à l'heure que je vois Jean Le Fustec s'avancer vers les représentants de la Science moderne.

Dans un mois, il y aura juste trois ans que Jean Le Fustec est mort et j'ai toujours entre les mains ses manuscrits. J'ai cru devoir garder par devers moi sa découverte génitale. Oh ! elle se résume à ceci : la définition de l'éther, de cet intermédiaire merveilleux — *a écrit dans un beau livre :* La Vie future *M. Louis Elbé* — qui assure la solidarité des mondes et l'unité de l'univers, qui frémit au moindre tressaillement de la vie et qui transmet, avec la même fidélité, les efforts de notre imagination, aussi bien dans l'infiniment grand comme dans l'infiniment petit...

Qu'est-ce que l'éther ?

Jusqu'ici les savants n'en ont donné aucune définition satisfaisante. — On ne sait pas davantage ce qu'est l'électricité — Nous savons que l'éther est l'agent impondérable de transmission de l'électricité, de la chaleur, de la lumière, des rayons actiniques, des rayons cathodiques, d'autres rayons encore, sans doute, qui restent à découvrir.

Le Fustec a défini l'éther d'un mot, d'un seul mot qui jaillit comme un éclair au sein des ténèbres.

Ce Carnet a des limites que je ne saurais dépasser. Je vais donc citer un court passage de Gouiziegez ar bed, *mais je me garderai bien de le traduire, fidèle au désir formel du mort qui voulait que les Bretons fussent les premiers à tirer parti de son œuvre.*

...Dre-holl e verv ar vuez. Dishenvel en pep pellen ha dishenvel c'hoaz er mor a hanvomp ni an nenv, eun bevelep bervaden a geflusk anezhi dre-holl hag a daol tan, kouls er mor diveven, pe an nenv, evel er pellennou. Koulskoude n'ez eus tan all ebet da zelc'hel ar vervaden-ze nemet ar SPERED a vag anezhi, m'ema ennan tomder pep buez. Dre-holl ema o telc'hel buez ar bed ; hag ar mor ema ar pellennou war neun en e greiz, pe an nenv, — pe c'hoaz an ETHER — n'eo netra ken nemet eur MOR SPERED.

Les Bretons comprendront immédiatement l'importance de la géniale définition de Jean Le Fustec. Pour moi qui la connaissais déjà, je vois tous les efforts de la Science converger pour y aboutir, bon gré mal gré. Cette nouvelle conception de l'éther ouvre un immense horizon aux matérialistes comme aux spiritualistes. Elle permet aux uns et aux autres de se rencontrer sur un terrain d'entente, car elle laisse place à cette supposition inattendue que les mêmes lois pourraient bien régir à la fois l'esprit et la matière et que l'esprit est la **matière-une** *du monde.*

Yves BERTHOU.

La semaine prochaine, Taldir répondra à *La Bretagne Nouvelle.*

Courtes Notes sur le Congo

Les termites

Les termites sont le fléau de l'Afrique Equatoriale Française. Ce sont de petits insectes dont la tête, grosse et jaune, est terminée par une paire de fortes pinces et dont l'abdomen grisâtre a la forme d'un sac. J'ai trouvé leurs colonies à Brazzaville, à Lirenga, à N' Dongo et Kémo (fort de Possel) sur l'Oubangui, à Krébedjé (fort Sibut) sur le Tomi, à Fort-Archambault, sur le Chari, à Lai (Béhagle), sur le Logone à Léré, sur le Mayo-Kabi, à Goré, sur le Pendé, à Makounda, sur la Nana Baria, etc, enfin, un peu dans tous les coins de notre possession équatoriale. Un seul endroit m'en a paru indemne, c'est Ham, à l'intersection du Logone et du 10e parallèle, sur l'ancienne frontière du Cameroun.

Les termites édifient dans la brousse des surélévations de terre de 2 à 3 mètres ou, comme sur la route de Kémo à Krébedjé, d'énormes champigons de 50 à 60 centimètres de hauteur. Le plus souvent les surélévations encerclent un tronc de tamarinier seule essence que les termites sont impuissants à entamer.

Dans les habitations ils s'attaquent à tout ce qui est en bois, aux étoffes, au papier. Si on a le malheur de poser une caisse à même le sol, on est certain que dans l'espace de 12 heures elle sera rongée par les termites.

Ils atteignent également les murs en « pisé » qu'ils sillonnent intérieurement de vaisseaux ou bien ils circulent à la surface dans des tubes en terre qu'ils construisent au fur et à mesure de leur marche.

Les ennemis des termites sont les fourmis noires qui, par bandes de 2 et 300, envahissent les termitières dont ils tuent les habitants pour emporter les cadavres, et les perdrix et pintades qui prisent beaucoup ces insectes.

Mais cela ne suffit pas pour détruire tous les termites et le meilleur moyen d'en préserver les caisses et cantines est encore de poser celles ci soit sur 4 bouteilles émergeant à 15 centimètres au-dessus du sol, soit sur des plaques de tôle ou de zinc ondulées.

Une superstition locale pour terminer. Les environs de Krébedjé sont couverts de termitières champignons. Lorsque la nuit menace de surprendre un indigène en voyage, il décoiffe une termitière et porte, tout en marchant plus vite, le chapeau au bout d'un baton. Cet étrange signal aurait la propriété, non pas d'arrêter le soleil, mais de ralentir sa descente sur l'horizon.

P. LE QUEMENT.

CHRONIQUE RIMÉE

Sur le Siège de l'Académie Bretonne

La question me semble opportune :
Quelle ville aura la fortune
De posséder entre ses murs
Nos Immortels, jeunes et mûrs ?

Tout d'abord, on parla de Rennes
Comme la plus noble des reines
Trônant au centre du rucher
Que forme à l'entour son duché ;

Mais, pour bannir tout ridicule,
Trouverait-on un édicule
Qui soit assez monumental,
Sur le fonds départemental ?

Dans quelque maison très enclose
Viendront-ils enfermer leur glose ?
Ou dresseront-ils leurs autels
Dans de plus modernes hôtels ?

Comme les brigands de Calabre
Tiendront-ils leur sombre palabre ?
Ou bien liront-ils leurs discours
En suivant les chanteurs des cours ?

Je crois plutôt qu'à l'heure sainte
De la manille et de l'absinthe,
On verra nos joyeux devins
Trinquer chez le marchand de vins.

— ENVOI —

Dans quelque coin, dans quelque place
Que vous dressiez votre *palace*,
Evitez bien le carrefour
Qui vous conduirait vers... un four !

Jac. POHIER.

Flèches

On sait, pour l'avoir lu dans le *Breton de Paris* du 5 Janvier, que celui qui signe *Gars d'Arvor* dans ce journal, est M. Adrien de Carné, vice-président de l'U. R. B... M. de Carné est chargé de rédiger une dizaine de lignes de bretons par semaine dans l'organe des Bretons de Paris. Rien de mieux. Mais, il y a un mais... M. de Carné est aussi membre de l'Institut de Redon, section de l'Académie de Langue Bretonne. A ce titre, il doit donner l'exemple d'un style absolument correct. Ce n'est pas le cas. M. de Carné écrit fautivement (no du 16 février :)

Trist o benn au lieu de *Trist o fenn* ; *protection* pour *gwarez* ; *en dro da boutou Saik*, au lieu de *en dro da voutou ; va zaoulagad* au lieu de *va daoulagad* ; *c'houez mad* au lieu de *c'houez vad* ; *Saik a lavaraz de zud* au lieu de *Saik a lavaraz d'e dud*, Saik étant masculin.

On craint que les Académiciens ne soient forcés de retourner à l'école.

***

Le Docteur m'informe par télégraphie sans fil que l'opération du trépan qu'il a pratiquée sur le crâne de Mab a parfaitement réussi. Mais au lieu d'une araignée, c'est un gros hanneton que la précelle a extirpé. Le malade va beaucoup mieux ; un grand affaissement a succédé à une période d'agitation fébrile. On espère le sauver.

Cette opération consacre la bonne réputation que s'était acquise la Clinique Saint-Luc.

Jean LE GOAREGUER.

Conseil de revision dans le Finistère

Février. — Lundi 17, étrangers au département ; lundi 24, Concarneau ; mardi 25, Fouesnant ; mercredi 26, Rosporden ; jeudi 27, Le Faou ; vendredi 28, Pleyben.

Mars. — Samedi 1er, Pont-l'Abbé ; lundi 3, Plogastel Saint Germain ; mardi 4, Quimperlé ; mercredi 5, Arzano ; jeudi 6, Bannalec ; vendredi 7, Pont-Aven ; samedi 8, Scaër ; lundi 10, Châteaulin ; mardi 11, Châteauneuf du-Faou ; mercredi 12, Carhaix jeudi 13, Huelgoat ; vendredi 14, Daoulas ; samedi 15, Ploudiry ; lundi 17, Quimper ; mardi 18, Briec ; lundi 31, Morlaix.

Avril. — Mardi 1er, Sizun ; mercredi 2, Plouigneau ; jeudi 3, Lanmeur ; vendredi 4 Saint-Thégonnec ; samedi 5, Taulé ; lundi 7, Pont Croix ; mardi 8, Douarnenez ; mercredi 9, Landivisiau ; jeudi 10, Saint Pol-de-Léon ; vendredi 11, Plouescat ; samedi 12, Plouzévédé ; mercredi 24, Saint-Renan ; jeudi 24, Lesneven ; vendredi 25, Crozon ; samedi 26, Ploudalmézeau ; lundi 28, Landerneau ; mardi 29, Landilis ; mercredi 30, Plabennec.

Mai. — Samedi 3, Ouessant ; lundi 5, Brest (1er canton) ; mardi 6, Brest (2e canton) ; mercredi 7, Brest (3e canton) ; vendredi 30, séance de clôture.

TABLETTES D'UN BRETON

Or donc, M. Poincarré s'est, mercredi dernier, incliné d'abord devant le Peuple de Paris. A peine son prédécesseur lui eût-il fait faire le tour du propriétaire et montré jusqu'aux " commodités " que le nouveau Président faisait déjà sa cour à la Commune des Communes ! Ce fut une protestation d'hommages à ces " Parisii " qui font et défont les gouvernements, au gré de leur humeur et qui, pour beaucoup d'étrangers et la majeure partie des autochtones, représentent à eux seuls la France elle même ! Vraiment, le geste d'un Lorrain, Président de la République française, pouvait être plus heureux ! Certes je veux croire que M Poincarré ne connaîtra rien des Communes sanglantes de 1793 ou de 1871 ! L'oppression politique de la Province par la Capitale n'est pas d'un péril imminent, mais l'oppression morale n'existe-t elle pas toujours ? Ne passe t il pas de plus en plus sur nous, sur nos usages, notre langue, certain rouleau niveleur, dont la marque de fabrique est bien frappée au « Bateau de la Ville de Paris " ? Paris ne prend il pas chaque jour la fleur de nos jeunes filles, pour nous rendre ensuite Dieu sait quoi ? Ces beaux services-là excusent ils le Président de tout le peuple français, se courbant sous l'investiture de l'Hôtel-de Ville parisien ?

—o—

Il faut lire dans la Bretagne pendant la Révolution *du très regretté M. Pocard-Kerviler, les protestations indignées des administrateurs du Finistère en leur adresse du 19 octobre aux 48 sections de la Ville de Paris, aux Jacobins et aux 83 départements, contre les empiètements de la Commune qui tenait la Convention en laisse et l'obligeait en prairial suivant proscrire les Girondins et les Fédéralistes. Dans cette œuvre d'ensemble, la plus complète qui ait été donnée jusqu'ici sur la Révolution dans notre Pays, on constate, jour par jour, depuis la rédaction des très sages cahiers de 1789 jusqu'à la pacification consulaire, comment les meilleures volontés bretonnes furent annihilées par l'ambiance parisienne, comment « toutes les parties de la République furent asservies aux insolents municipaux de Paris. »*

L'éminent historien a pris son sujet dès 1788. Il nous conte la fin de la Nationalité bretonne, les élections aux Etats Généraux, la rédaction des Cahiers, le vote par tête et non par Ordre, et ce n'est peut-être pas ce préambule généralement assez inconnu du public breton, qui se présente comme le moins intéressant. Avec M. de Kerviler, nous comprenons très bien la conduite d'un Le Gouzre de Kervélégan dont nous nous occupâmes il y a peu de temps ainsi que de cette bourgeoisie de « nobles maîtres » qui frise la noblesse sans en être. Le livre est un excellent armorial bourgeois à l'usage des familles qui se piquent aujourd'hui d'aristocratie. On y verra la facilité avec laquelle se fait l'addition d'un nom aux dernières années de l'Ancien Régime, si bien qu'il faut être un peu sorcier pour distinguer aujourd'hui les prétentions fausses ou autorisées. Mais en ce temps-là, il n'était point besoin d'être un d'Hozier pour discerner aisement ! C'est ce qui conduit, en août 1789, l'abbé Joseph Marie le Quinio de Kerbley, vicaire à Sarzeau, futur proconsul de la Rochelle et commensal du bourreau, mais encore imbu d'aristocratie pour le moment, à demander l'annoblissement de tous les français ! Tous nobles dans l'égalité parfaite. La Révolution se contente de faire des Citoyens et on ne voit pas que le Quinio ait réclamé !

A la lecture de la « Bretagne pendant la Révolution » *les Régionalistes s'expliqueront pourquoi lors des élections, les membres du Tier-Etat et le Bas Clergé ne semblent plus tenir aux privilèges et franchises bretonnes et pourquoi la Noblesse et le Haut-Clergé s'attachèrent seuls à la Constitution provinciale. Ils apprécieront si de tels malentendus suffisent à excuser Le Chapelier, de Rennes, ou Laville Le Roulx, de Lorient, d'avoir, dans la nuit du 4 août, sacrifié les Droits de la Bretagne.*

Les portraits des personnages qui évoluent à cette mémorable époque sont traités de main de maître, qu'il s'agisse de la Rouerie ou de Royou Guermeur, d'Expily ou de Lanjuinais, de Prieur de la Marne ou de Carrier, de G. Cadoudal ou de Sombreuil. Une lumière très franche est portée sur la duplicité anglaise, les rivalités de Puisaye et d'Hervilly, la valeur exacte de la capitulation de Sombreuil à Quiberon. La goujaterie de Tallien que l'ex N.-D. de Thermidor, Thérèsa Cabarrus, poussa au crime en l'effrayant, est manifeste.

Peut être pourrait on reprocher à M. de Kerviler quelque tendresse exagérée pour les insermentés, la chouannerie, et lui chercher des noises analogues à celles que le rapporteur de la Section d'Histoire à l'U. R. B, au Congrès de St Renan, M. Jean de Guényveau, intenta aux Trivarz, auteurs de la petite Istor Breiz, à cause, disait-il, de leurs tentiances trop républicaines. Pour nous, hâtons nous de le dire, nous ne pensons pas que les sympathies royalistes et catholiques de M. de Kerviler ôtent rien à la valeur de son ouvrage, car, chez lui l'exposition des faits est rigoureusement étayée.

Certes ! l'histoire de « la Bretagne pendant la Révolution » *est un beau livre ! Où l'acheter ? me direz vous.....*

Dam ! voilà ! la société des bibliophiles bretons en a fait tirer à l'Imprimerie Simon, 155 exemplaires in 4o, destinés à ses membres, et 50 seulement, pour être mis en vente, le diable sait à quel prix !

Voici donc une œuvre magnifique, dernier témoignage de l'activité et du patriotisme d'un écrivain breton et qui n'aurait été écrite que pour deux cents bibliothèques ? Comment avant d'entreprendre une telle édition, M. de Calan et ses amis n'ont ils pas tenu à savoir s'il n'y avait pas, en Bretagne, d'autres qu'eux à désirer la possession de ce livre, s'il n'était pas une façon quelconque d'abaisser le prix de revient ? Serons nous toujours obligés de constater que la généralité des petites bourses et des gens de petit état, devront se tenir éloignés de la communion avec leur Passé, faute d'un écu ou d'une particule de plus ?

Il y aurait encore à épiloguer sur le soin relatif qu'on a apporté aux corrections des noms propres. Il y aurait une demi page d'errata qui n'ont pas été insérés. Allons, Messieurs les bibliophiles, un bon mouvement, et recommençons sur nouveaux frais ! Faites nous une édition d'un prix démocratique, quelque chose de bon marché, afin que nous ne puissions pas penser, comme nos ancêtres du Tiers en 1788 et en 1789, qu'une classe de privilégiés confisque pour son seul profit l'idée bretonne.

Léon LE BERRE (Abalor).

Notes from Ireland

THE DERRY ELECTION

On the day after the rejection of the Home Rule bill by the House of Lords the result of the by-election at Derry was announced. The Home Rule candidate was elected by a majority of 57 votes. Before this Election, the province of Ulster sent to the English parliament 17 Unionists and 16 Nationalists Home Rulers. Since the election the figures are reversed. It will thus be seen that even in Ulster there is a majority in favour of Home Rule. The only Irish constituency, outside of Ulster, that returns a Unionist is Trinity College, Dublin, which elects two members.

A MEETING OF PROTEST

There has just been held in Dublin a very largely attended meeting of protest against the Lords' rejection of the Home Rule bill. Mr. John Redmond spoke. He said the present bill would become law, at latest on 9 May 1914. He appealed to all sections to work in harmony for the country's good.

THE NATIONAL UNIVERSITY

Just over three years ago, the bill establishing the National University became law. The University was only very slenderly endowed, but in the bill express permission was given the various County Councils to impose a tax in favour of University Education if they so desired.

Immediately the bill became law, the Gaelic League got up an agitation throughout the country for the making of the Irish Language compulsory at matriculation and up to the point where specialized studies begin. The League succeeded in winning the support of the County Councils. In consequence of this agitation the directors of the National University decided, as from 1913 onwards, to make the Irish Language compulsory for students at the entrance or matriculation examination, and up to specialization point. We regret to say that Trinity College (Dublin University) refused to do so.

TORNA.

TRI BREIZAD
lac'het adarre war vor !

Pa vezo bet lazet pe c'houliet an holl vartoloded breizad gant darvoudou kriz ar voraërez : listri o vond d'ar fonz ; poultr fall o loski he-unan ; kanoliou o strakal dre o fenn a drenv, pelec'h ec'h eio Franz da glask re all ?

C'hoari a rer, a vefe laret, gant bueziou bugale Breiz-Izel evel gant bueziou didalve, a ve kavet awalc'h anezo, daou da ramplasi unan kollet. Keit e pado ar vammen, mez goude ? ?

Eun darvoud heuzus a zo adarre nevez c'hoarvezet en Toulon, war al lestr houarnet *Danton*, dimeurz vintin. Pepred ar memez tra : eur c'hanol 75 elec'h krencha e voulejou dre e c'hinou an euz rentet anezo dre e goaze ! Eun tenn, elec'h partial dre ar bek, an euz divarc'het ar gulasen ha deut da laza tri martolodod breizad a oa o serviji ar c'hanol. Sethu ama hanoiou an tri merzer-ze :

Ian *Poulliquen*, 20 vloaz, deuz Sizun ;
Fransez *Arzel*, 23 vloaz, deuz Guitalmeze ;
Ian *Ar Gonidec*, 24 vloaz, deuz Pempoull.

Hiniennou all a zo bet bleset pe taniget gant skolpadou mindraill.

An darvoud man a zo henvel deuz re ar *Couronne*, al *Latouche-Tréville*, ha dek lestr all ; eur gargouzen o strakal araog ma ve antreet en he flas, ha peurzerret ar gulasen warnhi.

Ar poultr *B* eo a zo kaoz ! Ar poultr-ma a zo kizidik euz an disterra tomder, tana ra e-hunan. Roet a oa da gredi d'an dud simpl e oa bet beuzet ar boulejou karget gant poultr B pe poultr koz : ar wirionez eo en em servijer outê bepred evid an exersisou danjirusa.

FANCH.

Al louzeier mad

Ar beler

Unan eus ar gwella plantennou evid netaat ar gwad, evit digas nerz d'an dud sempl, ec ar beler, hanvet c'hoaz kreson dour. Ne vern ket penaoz e vezo debret e raio bepred ar memes vad d'an dud klanv ha sempl, d'ar re a zo goriou, bosou dindan o gronch. Gwir eo ez eus en apotikerezou traou hag a ra founusoc'h ha muioc'h a vad, hag unan eus ar gwella louzeier anavezet evit digas nerz d'an dud sempl, evit parea founus an doken d'ar vugale, eo an hini a gavfet e ti an aotrou Fercocq, apotiker e Plabennek. Hennez al louzou-ze a ra burzudou, daoust ma n'eo ket ker.

Ar beler a zo c'hoaz mad d'an dud o deus paz, d'ar re a zo karget o stomok. Frika ar c'hreson gant eur morzol, hen lakat da vervi en eul litrad leaz, hag eva al leaz-ze en eun devez. Ober bemdez kement-all ken a vezor pare.

Ar rumou koz, ar c'hataro koz ne harzont ket oc'h al louzou-ze.

Eun dra all c'hoaz hag a zo dreist evit ar paz, eo kemer eun dournad kerc'h, kraza ar c'herc'h-ze en eur pod evel kraza kafe. Pa vezo du ar c'herc'h ober tizann gantan, hag eva d'an neubeuta eul litrad bep daou zervez. Lakat daou zournad kerc'h da ober eul litrad tizann.

Ar begou nevez a zav bep bloaz er sapin, a zo c'hoaz mad da laza ar paz. Evel kustum, ober tizann gant ar begou-ze hag a gavfet pe er gwez sapin, pe en apotikerez. An deliou eus eur blanten ha ne gaver ket en hor Breiz, an *eucalyptus* a ve graet anezi, a zo c'hoaz brudet bras evit ar paz, ha bep bloaz e pare meur a vil den diouz ar paz.

Taolit evez mad oc'h ar paz, rak eur paz dister hirio a vezo brasoch varc'hoaz, ha ma lezit anezan da greski e tapefet ar *bronchite*, ha dre eno eo e kouezer poltriner. N'eus ket falloc'h tra eget lezer ar paz da vrasaat, ha ne c'houfer ket ober gwelloc'h tra eget hen laza raktal ma ve diwanet ennomp. Ar paz a zo evel eun aër hag a zo sur da flemma an hini a roio lojeis d'ezi. Taolit pled war gement-se pe o pefe keuz re divezad.

TA' KOZ

Labour-Douar

Implij an trempou-chimik

Lod a zonjo marteze penaoz, euz va c'haoz, implij an trempou-chimik a zo didalv pegwir n'am euz ket komzet outo beteg hen. N'int ket didalv a drazur, ha lavaret c'heller penaoz heb d'ho n'heller ket kaout traou mad beteg an uhella poënt.

Mez e c'heller ive lavaret penaoz talvoudegez an trempou-chimik na gomanz met lec'h echu va c'henteliou. Dao d'ar routin, da lavaret eo nompaz implija anezho en ho touar-labour ken ma pezo great euz heman douar neat ha dru.

Perag se ? Eaz eo da gompren. Lakeomp mar kirit unan bennak pehini a gav e ed dister, en defe c'hoant d'he zruaat pe d'he c'hennerza, a zeufe da lakaat varnhan, pa zeuio an nevez amzer, eul livaden ludu. Ne lakaio met eur rezoun rak koustout a ra ker ; ha mar d'eo treut e ed eo en deuz hadet kalz gant neubeut a dremp, hag en devezo adarre breman kalz da ludui gant neubeud a ludu.

Setu aze adarre eur fall diredet euz an droug-pleg da hada kalz ha didremp !

Mad, peseurt vad a raio al ludu-ze ? Pe d'an ed, pe d'al lastre ha d'al louzeier fall all eo a raio ar mui vad ? A dra-zur d'ar plantigou en devo ar stanka griziou var c'horre an douar, evit he zastum, ha dre-ze, ar ieot fall : lastre, mellou, kramaillon, etc. Setu ar paourkeaz den neuze o paea tremp da vaga lousioni d'hen rivina ! O c'houllanteri e ialc'h, e sonjo en vean he c'harga divezatoc'h. Miret a ra pinvidigez da zont en e diegez, ma vije bet implijet mad ar vagadurez-ze euz an douar.

Petra ober neuze ? Nompaz lakaat ludu var ho touar nemed lec'h m'eo dija neat ha dru awalc'h dre an teil. Eno neuze al ludu, gant sikour an teil, a roi d'eoc'h eost founus, emzao euz ar c'haëra. Eun devez arat euz ar seurt-ze a rento neuze kement ha daou pe dri fall : eno ema al ludu oc'h ober e efet. Eaz a vezo d'eoc'h goude kaout kalz teil gant ar plouz-ze, kaout arc'hant da baëa tremp evit ar greun-ze, ha kaout eun tiegez mad en eur drempa evelse.

Buan, a dra-zur, ez an gant an dra-ze mez n'eo ken nemed evit diskuez d'eoc'h an disliou da genta euz al lec'h a renker da dizout. Ni velo beb eun tam breman ar pez a renker da ober, a ziou hag a gleiz, evit arruout er buk-ze, ar sura hag an emzava ma c'heller.

En em ommellomp euz hon stad,
M'hon deuz c'hoant d'ober labour vad.

An TIEK IAOUANK.

AR SERVICHOU BRAZ

Servich de ha bla vo kanet.

En iliz Carnoët d'ar meurz 11 a viz meurz evid repoz ene Anna-Marie Raoult, pried Tallec.

Ar pred a vo en Loch-Masson.

LES RETRAITES OUVRIERES

n'ont satisfait que fort peu ceux à qui elles sont imposées. Mais que deviendront les familles dont le chef disparaîtra jeune encore, après avoir effectué, en pure perte des versements réguliers ? Une des plus anciennes Compagnies d'assurances françaises, « **Le Phénix** », s'est attachée à combler cette lacune. Elle a créé l'« Assurance populaire », qui est à la portée des bourses les plus modestes. En souscrivant un tel contrat, l'ouvrier, l'employé aura la certitude de ne pas laisser les siens dans la misère en cas de mort prématurée, et s'il survit, à une certaine époque, il aura la satisfaction de pouvoir toucher lui même, à ce moment, le capital assuré sur sa tête et d'augmenter ainsi ses ressources à l'époque où il sera contraint au repos. Il aura, dans les deux cas, fait une bonne opération.

« **Le Phénix** » (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat).

S'adresser au Siège social, à Paris rue Lafayette, 33, ou aux Agents généraux notamment à M. Auguste Croc, à Carhaix,

Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

A propos de la cavalcade. — Contrairement à tous les usages des Villes, les membres de la Presse locale ont été laissés en dehors du Comité d'organisation. Ils seraient en droit de boycotter à leur tour les fêtes projetées ; cependant, par dévouement aux intérêts du commerce local, ils ont convenu de ne pas s'arrêter, pour le moment, à cette mesure. Mais ils n'insèreront d'autres avis et compte-rendus que ceux qui leur seront remis tout faits par MM. les secrétaires.

Pour nous, nous serons d'autant plus à l'aise pour présenter les observations que nous croirons justes que nous ne faisons partie de rien.

On a dit entre autres choses que le comité eut du être élu par l'assemblée publique du 15 février, et non pas créé et présenté tout formé d'avance.

On a également critiqué la date imposée. Pourquoi le 20 avril ? Pourquoi pas plutôt faire coincider la cavalcade avec les fêtes de la Tour d'Auvergne qui se réduisent à rien ? On fait deux petites fêtes locales au lieu d'une grande fête régionale.

Enfin, en ce qui concerne les Reines et les Demoiselles d'honneur, qui sont certes gracieuses, il n'eut pas semblé mauvais qu'on réservât au moins la moitié des titres à des Paysannes portant le costume et la coiffe de Carhaix. Or, aucune Paysanne ni Artisane n'est Reine ni Demoiselle d'honneur. Nous protestons au nom de la majorité des Femmes du pays, contre cet ostracisme dont elles sont frappées.

Nous aurons encore bien des observations à faire. On n'a pas voulu que nous les fassions en comité privé, nous les ferons alors en public, ce qui vaut mieux.

— *La Cavalcade.* — M. J. Coignat nous prie d'insérer :

« Nous annoncions dernièrement qu'une grande cavalcade de bienfaisance s'organisait dans notre localité. C'est désormais un fait acquis. Samedi il y a eut une grande réunion à la Salle de la Mairie sous la présidence de M. Lancien, maire. Toute la population avait répondu avec enthousiasme à l'appel qui lui avait été fait par le Comité d'initiative. M. Le maire présenta le Comité ainsi formé : Président, M. Jean Querné ; vice-présidents, MM. Jean Bescond et Hervé ; secrétaires, MM. Jules Coignat et Louis Coïc ; trésoriers, MM. Desbordes et Auguste Coignat ; Commissaire Général M. Rouillard ; Membres, MM. Le Troadec, Frédéric Mélou, Aug. Le Goff, Le Bihan-Boutet, Dubrais, François Le Bihan et Yves Guéguen. Ensuite M. Lancien expliqua le but de la Cavalcade et les grandes lignes de l'organisation puis fit un appel à toutes les initiatives et les bonnes volontés.

Le lendemain, dimanche, le Comité avait organisé une autre réunion pour les dames et les demoiselles afin de procéder à l'élection de la Reine et de ses demoiselles d'Honneur. Si à la réunion de la veille les Messieurs avaient répondu en grand nombre à l'appel du Comité les dames et les demoiselles lui prouvèrent leur sympathie en venant encore bien plus nombreuses. On procéda à l'élection et furent nommées : Reine, Mademoiselle Marie Dincuff ; Demoiselles d'Honneur : Mesdemoiselles Jeanne Rouillard, Marie Querné, Louise Duval, et Marie Anne Collobert. Ce résultat heureux fut accueilli avec enthousiasme et M. le Président présenta ses félicitations aux élues.

Le Comité. »

— *Réception de la Reine.* — La réception officielle de la Reine et des Demoiselles d'Honneur, aura lieu à la Salle de la Mairie, le Dimanche 23, à 3 heures.

(Communiqué)

— *Récompense.* — M. Hippolyte Trévennec, trésorier de la Société de Secours-Mutuels des Sapeurs Pompiers, a reçu la médaille de bronze de la Mutualité.

Deuxième liste des lots de la loterie de bienfaisance. — Le Préfet du Finistère, service à café — M. Dubuisson, député, 10 fr. — M. Fortin, sénateur, 10 fr. — M. Cloarec, député, 5 fr. Le docteur et Mme Cougard, poupée dormeuse M. et Mme J.-L. Thomas, Carhaix, lampe onix. M. L'Hostis, Carhaix, coupe veloutine — M. Frédéric Mélou, 17 rouleaux papier à tapisser, 1 coffret Ripolin — M. Fontaine, lampe — *Au Bon Marché*, 1 papeterie, 1 jeu de patience, 1 paquet thé, savon parfumé, 1 cendrier, 2 rouleaux serviette — M. Combier, Saumur, échantillons liqueur — M. Hugot d'Herville, député, jardinière cristal — M. Frapper, Kérinou, une montre — *Le Louvre*, 1 agenda, 1 papeterie, 1 porte-brosse, 1 bloc-carte — M. Merlin, Jarnac, 4 flacons Fine Champagne — *Le Petit Parisien* 1 volume *Nos Loisirs*, 1 année Supplément Illustré — M. Poulain, Blois, 2 boites biscuits — M. Guillot, Bordeaux, échantillons liqueur — M. Romain, Paris, montre dame — M. Bachelier Le Hâvre, 3 bouteilles Madère — M. Cauville, Guingamp, 2 bons pour 6 photos — *Classes Laborieuses*, Paris, 1 buire cristal — M. Ousson, Carhaix, gaule de pêche — M. Martin, id., 6 bols — M. Morvan, pharmacien, id., flacon eau de Cologne — Mme Riou, commerçante, id., 1 coupe Vichy.

Comité Libéral. — M. J. Solu nous prie d'insérer :

Messieurs les membres du comité libéral n'ayant pas encore versé leur cotisation pour l'année 1913, sont priés d'opérer ce versement sans retard chez M. Jean Solu, président du comité, afin d'éviter tout arrêt dans la réception du bulletin de l'association, qui est délivré chaque trimestre gratuitement à tous les adhérents.

Avis. — M. Jean Solu, publiciste, et seul dépositaire d'*Ar Bobl*, informe le public que son magasin est définitivement transféré, 15, rue Félix Faure. A l'occasion de ce changement M. Solu informe que tous les lecteurs des journaux dont il est le collaborateur et le dépositaire pourront à titre de prime s'offrir chez lui une douzaine de cartes postales vues de Carhaix, au prix de 0.40 la douzaine ou des cartes fantaisie, à raison de 0.15 les deux cartes. Cette vente réclame se terminera le 2 mars.

— *Etalons faisant la monte en 1913 dans l'arrondissement.* — **Châteauneuf.** — *Doulon*, demi sang ; *Jérico*, *Glaoner*, postiers bretons ; *Canao*, trait breton. Saut : 3 fr.

Coray. — *Ver Précocity*, norfolk ; *Hudder*, *Baltha*, *Crévois*, postiers bretons. Saut : 5 fr.

Châteaulin. — *Spécial Notice*, norfolk ; *Daouet. Hoper*, postiers bretons ; *Kibéron*, trait breton. Saut : 5 fr.

Briec. — *Held Bredd*, norfolk ; *Guipavas*, *Illifaut*, postiers bretons ; *Ivy*, trait breton. Saut : 3 fr.

Carhaix. — *Capitaine Duff*, norfolk ; *Curix*, *Camir*, postiers bretons ; *Vami*, trait breton. Saut : 3 fr.

— *Ecole Primaire Supérieure* — Le ministre de l'Instruction publique par arrêté en date du 5 février 1913, a délégué jusqu'au 30 septembre 1913, dans les fonctions d'institutrice-adjointe (lettres et enseignement ménager), à l'école primaire supérieure de Carhaix, en remplacement de Mlle Danglade, non installée, Mlle Lucienne Moncany, institutrice à Saint Brisson (Nièvre).

PLONEVEZ DU FAOU

Coups. — Les époux Yves Cariou, de Keribourés, sont en instance de separation de corps, la femme ayant été autorisée à résider séparément, vint prendre ses effets au domicile conjugal, ce dont Cariou profita pour la rouer de coups. 8 jours de prison.

POULLAOUEN

Réunion de la Mutuelle Bétail. — La réunion générale des membres, de la Mutuelle-Bétail est fixée à dimanche prochain 23 février après midi. Discussion des statuts : élection du bureau définitif.

— *Une protestation.* — M. Pierre Le Roy, de Kermorvan, nous écrit :

« Monsieur,

Veuillez avoir la bonté de signaler dans votre excellent journal le cas ci-dessous. Le 3 février j'ai présenté un taureau de 3 ans (3e catégorie) au Concours Interdépental de Carhaix. De l'avis de beaucoup, mon taureau était l'un des mieux disposés de sa catégorie.

Au classement les cultivateurs ont été surpris de voir qu'aucune mention n'a été même faite de ma bête. Est-ce oubli ou prédisposition de la part de MM. les Commissaires ? Pierre LE ROY. »

SCRIGNAC

Succès pédagogique. — Mademoiselle Séven, Institutrice adjointe à Scrignac et fille de notre sympathique Directeur d'école, vient de subir avec succès l'épreuve écrite du Certificat d'aptitude pédagogique.

Nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

— *Bataille.* — Le Scrignacois est batailleur par nature. Il aime les beaux coups de poing, les attaques violentes et le sang qui gicle le rend bouillant.

Autrefois c'était les femmes qui se plumaient de belle façon le dimanche sur la place publique. Aujourd'hui ce rôle semble revenir aux hommes et c'est naturel, car c'est un jeu plutôt viril. Dimanche dernier, au coucher du soleil, deux hommes soutenaient un pugilat en règle, pour quel motif ? On l'ignore.

Pendant ce temps quelques jeunes spectateurs applaudissaient. Finalement, deux d'entre eux, les plus bouillants sans doute, exaltés par une sainte émulation, entrèrent à leur tour en lice.

ROSTRENN

Grand Concours de chevaux. — Voici le programme du concours de chevaux ouvert à tous les cultivateurs de la région, y compris le Finistère et Morbihan, qui aura lieu à Rostrenen le mardi 4 mars prochain, et doté de 620 fr. de prix, dont 300 francs offerts par les Commerçants et la Ville.

A 9 Heures. — Concours de Chevaux réservé aux Membres du Syndicat Agricole du Canton de Rostrenen.

1e catégorie. — Poulains de 18 mois à 2 ans, prix : 50 fr. ; Pouliches de 18 mois à 2 ans, 50 fr.

2e catégorie. — Poulains de 3 ans, prix : 50 fr. ; Pouliches de 3 ans, prix : 50 fr.

3e catégorie. — Chevaux de 4 ans et au-dessus, prix : 50 fr. ; Juments de 4 ans et au-dessus, prix : 50 fr.

A 10 heures. — 1e catégorie. — Postiers et trait réunis, poulains de 1 et 2 ans, prix : 50 fr. ; Pouliches de 1 et 2 ans, prix : 50 fr.

2e catégorie. — Postiers, Chevaux de 3 ans et au dessus, prix : 50 fr. ; Juments de 3 ans et au-dessus, prix : 50 fr.

3e catégorie. — Trait, Chevaux de 3 ans et au-dessus, prix : 50 fr. ; Juments de 3 ans et au-dessus, prix : 50 fr.

Prix d'Honneur : 20 francs au cultivateur qui aura amené le plus beau lot de chevaux au concours.

NOTA. — Les chevaux faisant la monte ne seront pas admis à concourir.

Après le Concours : Grande Foire aux chevaux.

Le Président ; Docteur Ch. Raoult ; Les Vice-Présidents : A Henry, maire, Y. Le Borgne, conseiller général ; Les Trésoriers : F. Henry, A. Le Bris ; Les Commissaires : F. Larhantec, A. Boncors, J. Berthelot, Mahé, vétérinaire, Le Loupp, Dadu.

CALLAC

Accident mortel en gare. — Un grave accident est survenu samedi après midi, en gare de Callac. Le train qui part de Guingamp pour Carhaix à midi 32 arrive en gare de Callac à 1 h. 40 du soir. Ce train manœuvre en gare. Vers 1 h. 50, M. Claude Le Bars, chef de gare inspecteur, surveillait les manœuvres exécutées par le mécanicien Riou. Un wagon de marchandises venait d'être détaché d'une rame de wagons pour être garé. M. Le Bars, le voyant arriver à une trop grande vitesse pour éviter un tamponnement trop brusque avec les wagons déjà garés, voulut serrer le frein du wagon en marche, mais il glissa malheureusement sur les rails et le wagon lui passa sur le côté droit du corps. Les témoins de cet accident se précipitèrent au secours du chef de gare. M. Le Bars gisait inanimé sur le sol ; la jambe droite était sectionnée au dessus de la cheville, le sang coulait à flots. MM. les docteurs Quéré, de Callac et Corson, de Guingamp s'empressèrent d'accourir au chevet du blessé. Le pied droit de M. Le Bars, nettement tranché par le wagon, fut retrouvé à quelques mètres du lieu de l'accident. On constata en outre de graves blessures au bras droit et à la tête et une fracture très grave à l'épaule. L'état du blessé était donc désespéré. Au bout d'une heure, M. Le Bars recouvrait connaissance et demandait à être transporté à l'hôpital de Guingamp. Mais une demi-heure après il tombait dans le coma et expirait dans la soirée. La nouvelle de cet accident et de la mort de M. Le Bars a vivement ému la population de Callac et des environs. Il était, en effet, chef de gare inspecteur à Callac depuis plusieurs années. Par son amabilité et sa courtoisie, il s'était acquis les sympathies de tous

Nous adressons à sa veuve nos vives condoléances. Les obsèques de M. Le Bars ont eu lieu mardi à Morlaix, d'où il était originaire.

DUAUT

Adjudication. — Le dimanche 2 mars à 3 h. il sera procédé à la mairie de Duaut à l'adjudication au rabais des travaux de réparations au Presbytère.

Montant du devis . . . . . 1 080 fr.

KERIEN

Bureau de Poste. — Un bureau de Poste, qui desservira en même temps Magoar, vient d'être créé à Kérien.

Vieux Journaux à vendre 0 fr. 15 le kilo, à l'Imprimerie.

Kerne-Izel

KASTELLIN

Notariat. — M. Le Guyader-Desprées, ancien premier clerc de Me Gaouyer, notaire à Pont-l'Abbé, de Me Soubigou, notaire à Lesneven, et de Me Lamarque, notaire à Brest, est nommé notaire à Châteaulin, par décret présidentiel du 4 courant, en remplacement de Me Le Lann, décédé, et en cette qualité il a prêté serment devant le tribunal civil de Châteaulin à l'audience du 11 courant.

BRASPARTS

Ecrasé par un arbre. — Samedi 15 courant, des terrassiers creusaient une tranchée pour le passage de la nouvelle route de Botbern, quand deux d'entre eux furent chargés de faire tomber un arbre qui obstruait la tranchée. On en avait sapé la base, quand le jeune Pierre Cren, âgé de 17 ans, de Croas Jacob, voulut monter au sommet pour attacher une corde qui faciliterait le travail. Mais, sous son poids, le tronc vint s'abattre sur le sol, entraînant dans sa chute le malheureux Cren. On n'a pas encore pu déterminer la gravité de ses blessures. Il se plaint de douleurs internes.

PLEYBEN

Le départ pes gendarmes. — La population de Pleyben se plaint à juste raison de l'ordre qui a été donné de disperser la brigade de gendarmerie de ce chef lieu de canton. La raison invoquée serait l'insuffisance de la caserne et du devis de réparations. Les pochards et les maraudeurs sont dans une joie folle.

Leon

BREST

Le quai à grande profondeur. — La commission de l'outillage notional, du Sénat, présidée par M. de Freycinet, a approuvé le texte du projet de loi adopté par la Chambre des députés, déclarant d'utilité publique les travaux de construction d'un quai à grande profondeur au port de Brest, et prévoyant une dépense de 3 135.000 pour l'execution de ces travaux.

LANNILIS

An Tealr brezonek. — Disul genta, 23 a viz c'houevrer, goude kreiz deiz hag ar sul war lerch 2 a viz Meurz, paotred iaouank Paëonoach Lannilis, renet gant an abad Iann Roudot, a c'hoario ar gomedi fentus *Ar Voladeg giz nevez*, savet gant Taldir, en pehini a ve goapeet ar giziou fall a ren ebarz an eleksionou.

KASTELL-POL

Contre la suppression des trains. — La compagnie de l'Ouest Etat veut supprimer certains trains sur la ligne de Morlaix à Roscoff. Cette nouvelle a vivement ému la population intéressée et, dès à présent, une action est entreprise en vue d'empêcher la réalisation d'un projet qui leur serait préjudiciable.

On nous communique à ce sujet la protestation suivante :

Les soussignés, commerçants et autres interessés de la commune de Saint Pol-de Léon,

Protestent énergiquement contre le projet de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat de supprimer sur la ligne de Morlaix à Roscoff, pendant le service d'hiver, c'est à dire du 2 novembre au 14 juin ou même 13 juin, les trains suivants, partant n° 3581 de Morlaix à 6 heures du matin, n° 3584 de Roscoff à 14 h. 29, n° 3578 de Roscoff à 5 h. 43 et n° 3593 de Morlaix à 21 h. 30.

Si ces suppressions étaient effectuées, les relations des habitants de la région avec les villes avoisinantes, Brest, Carhaix, Rennes, Saint-Malo et villes intermédiaires deviendraient presque impossibles ; le commerce en souffrirait et par là même les intérêts de la Compagnie de l'Etat seraient lésés.

SIZUN

Morte de congestion. — Madame Veuve Torrent, née Jeanne Roux, âgée de 70 ans, propriétaire demeurant au bourg de Sizun, a été trouvée morte en son domicile, assise près de la fenêtre. Le docteur Inizan, appelé à examiner le cadavre, a déclaré que Mme Torrent était morte d'une congestion.

Treger

GWENGAMP

Nécrologie. — On annonce la mort d'un vieillard honorablement connu dans tout le pays et très estimé de toutes les personnes qui le connaissaient : M. Alexandre Le Goaziou, décédé à 86 ans.

En cette douloureuse circonstance, nous prions ses enfants et petits-enfants d'agréer nos plus sincères condoléances.

LEZARDREO

Un jeune brave. — Julien Le Quement, âgé de 15 ans livrait du phosphate dans le magasin de M. Margouroux, près du quai, lorsqu'un cri déchirant se fit entendre près de la ; c'était René Le Cam, âgé de 8 ans, qui, tombé à l'eau, allait disparaître sans retour. N'écoutant que son cœur, Julien Le Quément courut à son secours et réussit non sans peine à recueillir le malheureux enfant.

Cet acte de courage n'étonnera personne sachant que Julien Le Quément est le frère du quartier maître Le Beuvant qui, l'an dernier lors du naufrage du sous-marin *Rubis*, sut préserver ses camarades d'une mort certaine.

Gwened

AN ORIANT

Les maires socialistes. — M. Le Halpert, maire socialiste de Lanester, déclare qu'il continuera de refuser les correspondances émanant des ministères de la guerre et de la marine et qu'il transmettra seulement les plis contenant des attributions de secours.

Il considère la lettre de blâme que le préfet du Morbihan lui adresse comme un abus de pouvoir et a convoqué pour jeudi après midi le Conseil Municipal pour y répondre.

HAUTE-BRETAGNE

SAINT-BRIEUC

Un parricide. — La police a arrêté à Rennes, aux bureaux d'un établissement de crédit, le nommé Eugène Merdrignac, 28 ans, employé aux chemins de fer départementaux à St Brieuc, au moment où il essayait de négocier des titres au porteur. Merdrignac avait volé ces titres à sa mère, qu'il avait préalablement rouée de coups de coups de marteau, et à moitié assommée.

Utile Précaution

A part les rhumes, toutes les affectiosn des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

LES BRETONS EMIGRES

PARIS

Le « Théâtre Breton ». — Le « Théâtre Breton » tiendra sa seconde séance au Palais des Fêtes de Paris, rue aux Ours et rue St-Martin, le dimanche 9 Mars 1913, à 2 h. 1/2.

Le double caractère de notre Théâtre : *Breton et Patriotique*, lui assure une clientèle de choix : et le nom de son Directeur est une garantie de tenue irréprochable. Le prix modéré des places est accessible à toutes les bourses.

La séance sera faite de Chants, de Pièces comiques, d'un Tableau patriotique et d'un Intermède de Cinématographe.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur, l'abbé J. Brélivet, 2, Place du Louvre.

— *La Prévoyance Bretonne.* — De notre envoyé spécial : La *Prévoyance Bretonne*, une des sociétés de secours mutuels les plus importantes de Paris, a donné son premier banquet officiel sous la présidence d'honneur du Pentyern Léon Durocher, directeur du *Fureteur Breton*. Une centaine de convives, venus sans aucun de ces racolages cyniques, qui déshonorent la Bretagne, se pressaient devant le Menu illustré par le chirurgien Hallais-Evans, vice-président de la société : un menhir finisterrien sur lequel s'imprimait le cachet symbolique de la *Prévoyance Bretonne*, dessiné par l'architecte V. Lesage, autre vice président.

Au dessert, le Président Alix complimenta éloquemment le Pentyern Léon Durocher, et rappela les origines de la *Prévoyance Bretonne*, née au cours d'une période militaire dans une lande armoricaine. Le Président de la commission des fêtes, le Brestois R. Morel, lut des lettres des ministres Guisthau et Steeg du député morlaisien Cloarec.

Léon Durocher prend ensuite la parole et prononce un discours qui pétille comme la coupe de champagne qu'il tient en mains.

Toasts d'Alfred Mellac, président des Morbihannais de Paris, de Maître Jengast, du Marquis de l'Estourbeillon qui dit « que l'U. R. B. n'avait peut être pas donné ce qu'on en attendait, mais que ce n'était pas sa faute » (attrapez Docteur).

Le Pentyern remit au Président Alix l'insigne de la Reine Anne, et cinq cents Bretons, accourus pour le bal, écoutèrent la *Marseillaise Bretonne* du compositeur brestois Guillermit, exécuté par l'orchestre Cozic. Le bal fut joyeux, mais exempt de Montmartroises déguisées en Bretonnes, et sans aucune parenté avec la cohue scandaleuse devant laquelle un Académicien Breton, choqué, disait l'autre soir : « Qu'est-ce que c'est que ce bal de barrière ?... »

— *Banquet Celtique.* — Le banquet annuel de la Saint David, organisé par le Club Celtique de Paris, aura lieu le dimanche 2 mars à midi, sous la présidence de M. Guieysse, ancien député du Morbihan, ancien ministre. Ce banquet, qui réunira comme chaque année les Celtisants bretons, irlandais, gallois et écossais, sera suivi d'une partie artistique consacrée à la musique celtique.

On s'inscrit jusqu'au mercredi 26 février chez Mr. Y. M. Goblet, 34, rue Théophille Gautier, Paris.

Importante Banque de Paris offre situation d'avenir à toute personne honorable disposant de dix mille francs minimum en toute garantie S'adresser, Presse Nouvelle, 42, Rue Notre Dame des Victoires, Paris.

Valeur nutritive du foin d'après la fumure

Les plantes qui composent la flore d'une prairie ont des compositions chimiques très différentes et, par suite, des valeurs alimentaires également très diverses. Suivant les proportions qui existent dans leur mélange on obtient donc des foins plus ou moins nutritifs. La chose est d'ailleurs si bien connue qu'on ne vend pas toujours le même prix le fourrage obtenu sur plusieurs prés et que tous les paturages ne sont pas susceptibles de nourrir un même nombre de têtes de bétail à l'hectare. On s'explique dès lors facilement que du jour ou l'on modifie la proportion existant entre les diverses espèces de plantes, on modifie également la composition du foin récolté et, par suite, sa valeur nutritive. Or, cette modification est obtenue facilement par une fumure phosphatée à l'aide des **Scories Thomas ETOILE**. Tout le monde sait que cet engrais pousse au développement des **légumineuses** et des bonnes **graines**, c'est-à-dire des plantes les plus riches en matières alimentaires. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, lorsqu'on analyse l'herbe produite par une prairie scoriée on lui trouve une valeur nutritive beaucoup plus grande. Grâce à l'emploi de **600 à 1.000 kilos de scories Thomas Etoile à l'hectare** on peut nourrir davantage de bétail et le mieux nourrir.

BULLETIN FINANCIER

Notre marché fait preuve d'une faiblesse accusée, mal impressionné par l'augmentation des effectifs militaires de l'Allemagne. Le 3 0/0 fléchit à 88.82. Sauf l'Extérieure et l'Italien résistants à 92.65 et 96.40 les Fonds d'Etats Etrangers sont en réaction : Turcs 86.90 ; Serbe 83 ; Russe Consolidé 91.50. Les Etablissements de Crédit cèdent à l'ambiance générale : Crédit Lyonnais 1640 ; Comptoir d'Escompte 1050 ; Société Générale 819 ; Banque Franco-Américaine 695 ; Banco di Roma 111.50. Le vendredi 28 courant, la Banque Privée procédera à l'émission de 75.000 obligations 5 0/0 de la Compagnie Barcelonnaise de traction, d'éclairage et de force. Ces obligations de 20 livres sterling ou 501 fr. 50 seront émises à 455 fr., coupon spécial de 6.27 au 1er juillet 1913 attaché. Bien qu'ayant à peine une année d'existence, la Compagnie a déjà enregistré des résultats qui peuvent être considérés comme extrêmement satisfaisants. Les valeurs industrielles russes sont particulièrement lourdes. Briansk 467 Sosnowice 1470 ; Naphte 691.

Occasion à vendre **Bouteilles vides** pour cidres et vins, telles que : Vichy litre, Saint Galmier, Champenoises, 1/2 Champenoises, Bordelaises de 75 centilitres. — *Prix très modérés* — S'adresser : CIARLO, 148, rue de la Vierge, **BREST.** 4. 7.

On demande de suite un porteur de pain de 14 à 15 ans, qui désirerait apprendre le métier de boulanger. — S'adresser chez AUFFRET, boulanger, rue Fontaine Blanche, Carhaix.

CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

LES 100 KILOS	SEIGLE	AVOINES	FROMENTS	FARINES
Courant.....	20	21 25	27 70	38 25
Prochain.....	20 25	21 35	27 95	37 50
mars-avril....	20 50	21 40	27 85	37 45
Tendance....	calme	calme	faible	faible

Société Générale

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 millions de francs

Bureau à MORLAIX,

PLACE CORNIC. TÉLÉPHONE 38

Bureau de Carhaix

23, rue Fontaine-Blanche, 23,

ouvert tous les samedis, et jours de foire.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE *possède 930 agences en France et à l'Etranger, et des correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.*

Ouverture de Comptes Courants et de Dépôts à Intérêts ; Prêts aux agriculteurs (période d'embauche) ; Ordres de Bourse (France et Etranger) ; Souscriptions sans frais ; Escompte et Encaissements des Effets de Commerce sur la France et l'Etranger ; Avances sur Marchandises et Connaissements ; Billets et lettres de Crédit circulaire ; Escompte et Encaissements de tous coupons ; Avances sur titres ; Change de Monnaie et Billets étrangers ; Garantie contre les risques de remboursements au pair ; Garantie contre les risques de non vérification des tirages ; Renseignements divers.

GUÉRISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

La Méthode GLASER est la seule rationnelle elle s'applique admirablement à tous les cas de hernies et toujours avec plein succès

Pour convaincre les personnes atteintes de hernies nous leur dirons simplement que le nouvel appareil de M. GLASER est d'une efficacité remarquable ; sans ressort et sans sous cuisse, il peut se porter jour et nuit sans gêne et sans laisser glisser la hernie. Vous tous qui me lisez, combien y en a-t-il entre vous qui souffrent de ces mauvais bandages qui blessent jusqu'au sang et qui laissent glisser et grossir vos hernies. Pourquoi continuez-vous à porter ces instruments qui peuvent vous causer la mort par l'étranglement ? Cela ne doit plus être et ne sera plus si vous adoptez le nouvel appareil du spécialiste M. GLASER, boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

Nous n'insistons pas davantage, si vous voulez enfin être soulagé, voir diminuer le volume de vos hernies et les voir guérir, vous irez consulter M. GLASER à son passage dans notre région et essayer son appareil.

L'essai est gratuit dans les villes ci-après :

Quimper, le mercredi 5 mars, hôtel de l'Epée.

Quimperlé, le vendredi 7, hôtel du Lion d'Or et Voyageurs.

Châteauneuf-du-Faou, mardi 11, hôtel de la Croix-Blanche.

Châteaulin, le mercredi 12, hôtel de la Grand' Maison.

CARHAIX, jeudi 13, hôtel de France.

Un traité instructif est envoyé sur demande. Joindre 1 fr. en timbres. 1. 3.

Klenvejou ar **STOMOK** hag an **ELVOU** gant ar **BAOTRED** hag ar **MERO'HED**

Klenvejou ar MAMMOU DISKENN-BOUELLOU

An **Doktor Gerard**, al louzaouer anavezet mad eur Paris, 76, Rue de Maubeuge, oberour ar **MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE**, an hini hepken a bare krak d'an **DISKENN-BOUZELLOU**, heb operi, hag a iac'ha en neubeud amzer heb louzou diabarz *Klenvejou* ar *Mammou*, *Klenvejou* ar *Stomok* hag an *Elvou*, zoken ar re gosa hag ar re diesa da wellaat, a reio kuzuliou e

Lamballe, dimanche 23 février, Hôtel du Commerce.

Lesneven, lundi 24 février, Hôtel de France.

St Pol de Léon, mardi 25 février, Hôtel de France.

Quimper, mercredi 26 février, Hôtel du Parc.

Pont-l'Abbé, jeudi 27 février, Hôtel du Lion d'Or.

Quimperlé, vendredi 28 février, Hôtel du Lion d'Or.

Landerneau, samedi 1er mars, Hôtel Raoult.

Morlaix, dimanche 2 mars, Hôtel d'Europe.

Brest, lundi 3 mars, Hôtel Continental.

Rostrenen, mardi 4 mars, Hôtel du Commerce.

Le Faouët, mercredi 5 mars, Hôtel de la Croix d'Or.

Guémené, jeudi 6 mars, Hôtel Moderne.

Auray, vendredi 7 mars, Hôtel du Pavillon.

Loudéac, samedi 8 mars, Hôtel de France.

Ploërmel, dimanche 9 mars, Hôtel de Bretagne (en face de la gare).

Pontivy, Lundi 10 mars, Hôtel de France.

Cultivateurs

Désirez-vous bien réussir dans vos **semences**, soit en graines fourragères ou potagères ?

Adressez-vous chez **J. GUERNALEC**, *horticulteur 8, rue de la Gare, à* **Carhaix**, qui ne vend que de la graine fraîche de l'année et garantie pure espèce. 2.-4

Cultivateurs

pour vos achats **de Paille et de Foin** adressez-vous à **P. Guillerm**, débitant, route de l'Abattoir, Carhaix *Prix Modérés* 1.4

Etude de Me Henry GASSIS, avoué licencié à CHATEAULIN, 3, rue Graveran.

Exécution

de

la loi des 6-15 décembre 1850

sur le partage

des Terres Vaines et Vagues

de Bretagne

Avis est donné à tous les intéressés ou ayant droit aux communs ou terres vaines ou vagues dépendant du village de **Kerhoelen** en

la commune de Spézet

Que le rapport dressé par M. Mahé, agent-voyer à Carhaix, commis à cet effet en qualité d'expert, par jugement du tribunal civil de Châteaulin, du 30 Juillet 1912, enregistré, a été déposé au greffe dudit tribunal le 18 février 1912.

En conséquence, sommation de contredire dans le délai d'un mois, à peine de forclusion, est faite auxdits intéressés.

A la requête de :

M. Michel François et dame Louise Louarn, son épouse qu'il autorise, demeurant ensemble à Coat-Fraval en Spézet.

Demandeurs ayant pour avoué constitué, près le tribunal civil de Châteaulin, Me Henry GASSIS, avec élection de domicile en son étude, sise à Châteaulin, 3, rue Graveran.

Châteaulin, le 19 février 1913

H. Gassis.

Enregistré à Châteaulin, le 19 février 1913, folio 74, case 18. Reçu un franc 88 centimes décimes compris.

Duvernoy.

Etudes de Me Henry GASSIS Avoué à CHATEAULIN, et de Me LE BOULC'H, Notaire à PLONEVEZ-DU-FAOU.

VENTE D'IMMEUBLES

PAR LICITATION

Le Lundi 24 Février 1913

à 2 h. du soir

En l'Etude et par le Ministère de Me LE BOULC'H, notaire à Plonévez-du-Faou.

D'UNE MÉTAIRIE

sise à Butunou

En la commune de Plonévez-du-Faou

d'une contenance de 17 hectares 50 ares environ, louée jusqu'au 29 septembre 1918, moyennant 700 francs l'an, payables d'avance.

Mise à prix : 21.000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me LE BOULC'H, Notaire, dépositaire du cahier des charges. 2-2

Etude de Me TREMENBERT, notaire à GLOMEL

A vendre en l'étude le dimanche 9 mars 1913, à 1 h. 30. Une maison et un champ, à **Ruvélen**, en PLOURAY.

Mise à prix : 700 fr.

Etude de Me Paul LE BOUAR, notaire à GOURIN, docteur en droit

A vendre en l'étude le samedi 26 avril 1913 à une heure de l'après midi *Une jolie ferme* situé à **Kerleyen**, en **Gourin**, comprenant bons bâtiments, et 6 hectares de terres. Fermage 370 francs l'an.

Mise à prix . . . . 8 500 fr.

A Vendre

En l'étude, le *Jeudi 8 Mai 1913*, à deux heures, **une Magnifique Propriété rurale** au village de KERVINIGUEN, commune de CORAY (Finistère), d'une contenance de 63 hect. 61 a. 63 cent. et d'un revenu annuel de 3.400 fr.

Beaux bâtiments, terres et prairies de première qualité.

Divisable en plusieurs exploitations.

Mise à prix : **85.000 fr.**

Faculté de traiter de gré à gré.

Pour tous renseignements s'adresser à Me LE BOUAR, Notaire,

Etude Me LECLERC
licencié en droit, notaire à CARHAIX

A Vendre en l'Etude, le Dimanche 23 février à 2 h. au village de *Kerviolet*, en *Plounévézel*, une petite propriété louée à Vve Le Bris, 255 f.

Mise à prix : **5.500 fr.**

On pourra traiter avant l'adjudication. Pour tous renseignements s'adresser Me Leclerc.

Etude de Me GUIVARC'H
notaire à CARHAIX

A Vendre ou à Louer

immédiatement l'Ancienne BOULANGERIE BANNIER située à *Carhaix*. 2.-4

Etude de Me LANCIEN, notaire à CARHAIX

A VENDRE le dimanche 9 mars, à 2 h. en l'Etude, un *joli corps de ferme* à *Kerlandrann*, en **Cléden-Poher**, loué à Collobert 800 fr. l'an et les impôts, contenant 18 hectares, et situé au bord de la route, à 1 kil. de la gare de Spézet.

Mise à prix . . . 20.000 fr.

On pourra traiter de gré à gré. S'adresser à Me LANCIEN.

Etude de Me GUIRRIEC notaire à CHATEAUNEUF-DU FAOU

A Vendre *le 24 Février 1913* à 2 heures.

En la ville de **Châteauneuf-du-Faou**, *près l'Eglise*, **une Maison** à usage de commerce d'un revenu annuel de 700 francs.

Mise à prix : *8 000 fr.*

Pour tous renseignements s'adresser à Me GUIRBIEC.

Etude de Me GOURIOU,
Notaire à CARNOET

ADJUDICATION

Le Mardi 18 Mars 1913, à 1 heure, en l'étude, des *Immeubles appartenant au Bureau de Bienfaisance de Carnoët*, en 14 lots, et situés, pour les 13 premiers lots aux dépendances de Keransquer, Langle-Lézert Quinquis-Herniou, Kernabat, Héréot, Quinquis-Simon, Kerpou, Rostan, Saint Corentin, Locmikel, Locmaria et le Wern, *en la commune de Carnoët* et pour le 14e lot au près du bourg de *Trémargat*.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me GOURIOU, Notaire.

Etude de Me Paul LE BOUAR notaire à GOURIN, docteur en droit.

A VENDRE en l'étude, le *jeudi 6 mars 1913*, à une heure.

Une jolie propriété rurale

au village de **Roz an ohen, en la commune du SAINT**, d'un revenu actuel de 355 fr.

A profiter à compter du 29 septembre 1915.

Mise à prix . . . . 8.000 fr.

Aux élus Municipaux

Tous ceux qui, dans les huit jours qui suivront cette insertion, souscriront un abonnement d'essai de six mois aux *Annales Municipales* (prix: 3 fr. 50) auront droit gratuitemmt aux quatre volumes ci dessous énumérés, tous actuellement parus et mis au ocurant des modifications législatives ou réglementaires.

1° — La Loi Municipale du 5 Avril 1884 suivie d'un index alphabétique et analytique facilitant les recherches

2° — Memento Municipal permanent, indiquant mois par mois et jour par jour les travaux à effectuer dans les mairies et les délibérations à prendre à chaque session des conseils municipaux.

3° — Répertoire de renseignements militaires pratiques

4° — A travers la jurisprudence municipale.

Des demandes doivent être adressées à M l'Administrateur des *Annales Municipales*, 101, rue de Vaugirard, à Paris, accompagnées d'un mandat ou bon de poste de 3 fr. 50 Les élus municipaux qui posséderaient déjà l'un ou l'autre des volumes ci-dessus mentionnés, sont priés de le signaler; il sera remplacé par un autre ouvrage de la même éollection.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, les fatigues de la voix, les engines, les picotements de la gorge, la toux sèche, d'irritation, faites usages des tablettes du docteur Vatel. — Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, à Paris.

"Au Bon Marché"

Vve JOURDREN
9, Rue Général Lambert
CARHAIX

Chaussures d'Été

Madame JOURDREN prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir ses Marchandises d'Eté de tous prix et qualitées :

Souliers d'Hommes de 10 à 24 fr.
Souliers de Femmes de 4 50 à 20 fr.

Bottines et Richelieus noirs, vernis et jaunes, pour Enfants, Fillettes et Grande Fillettes.

Un choix incomparable de Chaussures dernier genre pour Hommes et Femmes en drap de couleur à claque verni, noir et jaune ; Richelieus vernis à barrettes, en daim, velours, etc.

Mesdames et Messieurs, si vous voulez être bien chaussé et payer bon marché, visitez le Magasin de Mme Jourdren.

Sur demande on vous servira à domicile.

NERZ -- IEC'HED
D'AR VUGALE
en eur rei d'ê da eva
Gwin an Tad Debreyne
Prientet er Grande-Trappe
MORTAGNE (Orne)

Leun a fosfat, *gwin an Tad Debreyne*, medisin an Trap Vraz, a zikour ar vugale en o c'hresk, a ro d'ar grennarded korf, iec'hed, ha nerz, ha d'ar re goz krenvadurez.

AL LITRAD : 14 REAL

Dépôts en Apotikerezou :
BARON, Keraez
CHEVALIER, Gourin
PEYSSON, Rostrenen

Andrés ha Lemonnier, BREST ; Lazennec, KASTELLIN ; Bégasse, AR FAOUËT ; Coeff, MONTROULEZ ; Guilloux, PONTEKROAZ ; Habrial, KEMPERLE ; Ladouce, KEMPER ; Chapel, KASTELL-POL.

POUR FAIRE **PONDRE LES POULES**
SANS INTERRUPTION

même par les plus grands froids d'hiver

2500 ŒUFS
par an pour 10 poules

Méthode certaine.
Nombreuses attestations.
NOTICE très intéressante *gratis* et *franco* donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat et d'éviter ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules*. Ecr. :
Constant BRIATTE, Aviculteur à PREMONT (Aisne)

ÉLIXIR D'Armorique

EN VENTE PARTOUT

Grande Liqueur Bretonne

DISTILLERIE A LANNION
Vente chez tous les négociants

Neb en deuz c'hoant da veva hir,
M'ac'h evo deuz an *Elixir*
Gret en Lannuon-en-Arvor
Gant Warenghem en peb enor.
BOUDADEO.

Le petit manège N°4
TANVEZ
est idéal pour l'action de tous instruments de ferme :
moulins à pommes
broyeurs d'ajoncs
hache-paille
coupe-racines, etc.

Il est aussi d'un prix avantageux

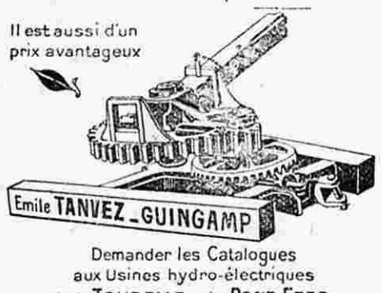

Emile TANVEZ-GUINGAMP

Demander les Catalogues aux Usines hydro-électriques de la TOURELLE & de PONT-EZER
GUINGAMP

L. Gérant : François JAFFRENNOU
Carhaix, Imprimerie du Peuple

AVANT de faire vos commandes de **Paille Pressée** et de **Pommes à Cidre**

demandez prix à la maison

LE BRAS, frères
PLOUNÉRIN C.du N.

PUITS

Ouverts sont Couverts
et
les POMPES de tous systèmes, TREUILS, BOURRIQUETS sont supprimés par
le DESSUS DE PUITS DE SÉCURITÉ
ou Elévateur d'Eau à toutes profondeurs
Système **L. JONET** et Cie. à RAISMES-LEZ-VALENCIENNES (Nord) Prix **150** Francs
NOMBREUSES RÉFÉRENCES — FONCTIONNANT A PLUS DE 100 MÈTRES
Sur demande, envoi franco du Catalogue
— ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS —

RHUYS
Saint-Armel
GRANDE MARQUE
—« *HORS CONCOURS* »—
MEMBRE DU JURY

Premier prix	Premier prix
Paris 1910	*Paris 1910*
MEDAILLE d'OR	Diome d'honneur

Après et avec votre café *demandez un*
Saint-Armel
Le plus fin des digestifs
Exigez la bouteille d'origine
Marque uniquement vendue en bouteille

Evid gori mad ma fred
Eur voutaillad jistr zo red ;
Evid poaza ma meren
Kargit a win ma gweren ;
Evid koëfa ma c'hafe
Rhuys Saint-Armel d'in-me.
FINEVLAZ

LES MALADIES DE LA FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la ***JOUVENCE de l'Abbé Soury***.

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, faire usage de la **JOUVENCE**, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibrômes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La ***JOUVENCE de l'Abbé Soury*** se trouve dans toutes les Pharmacies. **3** fr. **50** le flacon, **4** fr. **10** franco gare. Les trois flacons **10** fr. **50** franco, contre mandat-poste adressé à **Mag. DUMONTIER**, pharmacien, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et Renseignements confidentiels gratis)

En vente : Pharmacie BARON, Carhaix.
Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin.
Pharmacie ALAIN-LAGEAT, Lannion.

MALADIES
des du des de la
Yeux, Nez, Oreilles, Gorge
Docteurs Pierre et Léon OUDOT

de la Faculté de Médecine de Paris, anciens assistants de la Clinique Nationales des Quinze-Vingts et de la fondation opthalmologique A. de Rothschild

CARHAIX, hôtel de France, le mercredi de 10 h. à 2 h. — **Guingamp**, 26 Place du Centre, le jeudi de 2 h. à 4 h. — **Pontivy** hôtel Grosset, samedi de 8 h. à 11 h. **Loudéac**, hôtel de France, le samedi de 1 h. à 4 h. — **Saint-Brieuc**, 25, rue de la Gare, consultations tous les jours.

Automobiles -- Moteurs Agricoles

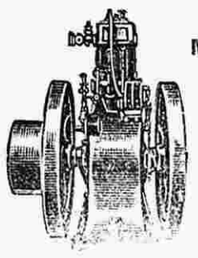

Matériel de Battage
MOTO-BATTEUSE brevetée S. G. D. G. (modèle déposé)

Sans concurrence sur le marché
DEMANDEZ NOS PRIX

CORRE & Cie constructeurs, RUEIL (S.-et-O.)
NOUVELLE USINE près la gare **GUINGAMP** (C.-du-N.)

Les Écrémeuses Centrifuges MÉLOTTE
Sont de construction entièrement française

ELLES SONT LES MEILLEURES DU MONDE

Installations complètes de Laiteries
Barattes, Barattes-Malaxeurs, Malaxeurs

GRAND PRIX
Expositions Universelles
Paris 1900, Liège 1905, Bruxelles 1910, Roubaix et Turin 1911
Hors Concours, Membre du Jury

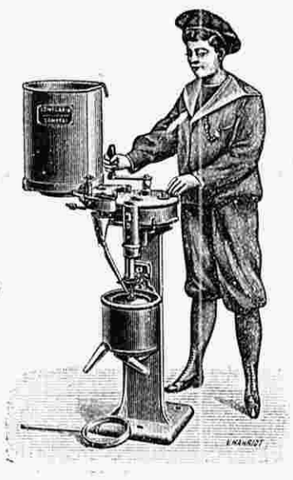

ED. GARIN *Ingénieur Constructeur* **CAMBRAI (Nord)**

REPRÉSENTANTS :
ROYER, Machines Agricoles, **à CARHAIX (Finistère)**
LE GALL, Mécanicien, **à GOURIN (Morbihan)**
A. LE ROC'H, Machines Agricoles, **à CALLAC (C.-du-N.)**
CATALOGUE DÉTAILLÉ SUR DEMANDE

LACTINA SUISSE
ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS
Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900
Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905
Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906
GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. — 23 ANS DE SUCCÈS
FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON
Usine électrique : Place des Charpennes.
GRANDE DÉPOSITAIRES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS
dépôt chez MM.

P. BARON, pharmacien, *Carhaix* ; R. LADOUCE, pharmacien, *Quimper* ; P. GUILLOUX pharmacien, *Pont-Croix* ; A. LAURENT, pharmacien, *Pont-l'Abbé* ; CHAPEL, pharmacien, *Rosporden* ; KERBRAT, pharmacien, *Landerneau* ; ODEYE pharmacien, *Lannilis* ; Louis ROUDAUT, pharmacien, *Lesneven* ; J. FERCOCQ, pharmacien, *Plabennec* ; YVEN, cordonnier, *Plounoguer* ; LAZENNEC, pharmacien, *Châteaulin* ; F. BARBIER, pharmacien, *rue d'Aiguillon, Morlaix* ; A. TREANTON aîné, quincaillier, *Landivisiau* ; A. THEVEN DE GUELERAN, pharmacien, *Plouescat* : G. HABRIAL, pharmacien, *Quimperlé* ; J. CORVEN, pharmacien, *Bannalec*.

Ha c'hoant hoc'h euz da zevel gwenan ?
En em adressit da
HENRY, ar mab, GWENANER ha KESTENNER **LENNON** (Kanton PLEYBEN)

Pehiniabourveo d'eoc'h peadra da zevel gwenan, direbech ha marc'had mad.
Ruskennou a beb stum.
Loreet e meur a gonkour.
Leorik diskleriadurez *Ar Greenan*, 7 gwennek dre bost.

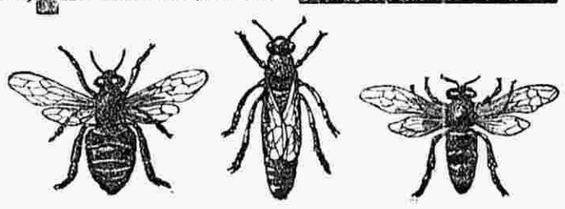

IMPRIMERIE DU PEUPLE
CARHAIX — 14, Avenue de la Gare — CARHAIX
Spécialité de Lettres de Mariage et de Deuil
Publications et Volumes en tous genres
Lois et Arrêtés pour débits de boissons

Machines à tricoter
POUR TOUS TRAVAUX

Mme CORBEL
12, rue Gambetta, 12
MORLAIX

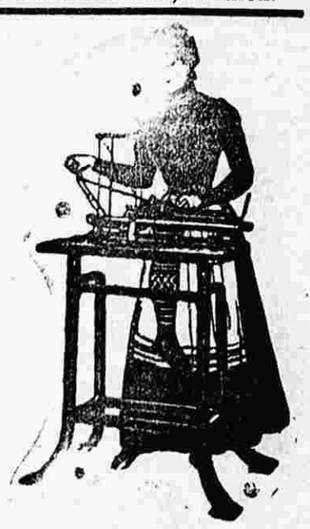

Maison de confiance vendant le meilleur marche de la région et faisant gratuitement un apprentissage sérieux.

Ti a fianz lec'h a werzer gwelloc'h marc'hadourez ha marc'hadmatoc'h evid er c'heariou braz.

HORLOGERIE **BIJOUTERIE**

Machines à Coudre — Armes et Fournitures de Chasse

LE GOADET, CALLAC

D'importants Agrandissements ont fait de cette ancienne Maison la mieux assortie de la Région du Centre.

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR MARIAGES
BAGUES — ALLIANCES — MONTRES — PENDULES
RÉVEILS -- HORLOGES -- GARNITURES de CHEMINÉES

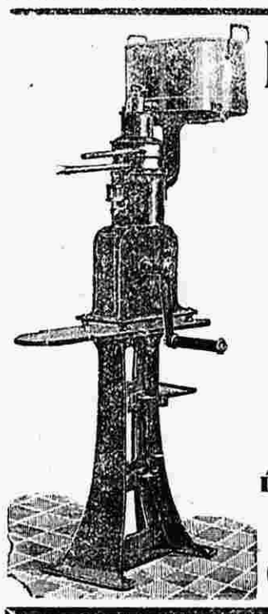

Ecrémeuses "DOMO"
LA PLUS PARFAITE
LA PLUS DOUCE

Comparez les prix à la concurrence

N°	Rendement à l'heure	Prix
A	40 Litres	60 francs
B	50 —	70 —
0	70 —	95 —
1	96 —	115 —
2	125 —	140 —
3	200 —	190 —
4	300 —	270 —
5	450 —	400 —
6	600 —	500 —

Représentants : AUFFRET, Carhaix ; GUILCHER, Huelgoat ; GIVERN, Le Faouët. On demande des agents actifs

Élégante colonne, modèle unique : 25 fr.

BUREAU CENTRAL DE VENTE :
Ossian BAECKMAN 90, boulevard de la Senne BRUXELLES (Belgique)

Mekanikou da wriat
euz Kompagnunez
SINGER
Priziou kenta en holl Diskuezadegou
TI-GWERZ
en KERAEZ
8, ru Brizeux, 8

Demandez partout le
QUINQUINA BRETON
NANTES

Pour légalisation des signatures ci-contre

En Mairie de Carhaix,